

NATIONS UNIES

UN LIBRARY

SECRET

UN DOCUMENT COLLECTION



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/33/273

S/12867

27 septembre 1978

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-troisième session
Point 28 de l'ordre du jour
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-troisième année

Lettre datée du 27 septembre 1978, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du
27 septembre 1978, qui vous est adressée par M. Nail Atalay, représentant de
l'Etat fédéré turc de Chypre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer cette lettre
comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 28 de l'ordre du jour,
et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Orhan ERALP

Annexe

LETTRE DATEE DU 27 SEPTEMBRE 1978, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR M. NAIL ATALAY

D'ordre du Président de l'Etat fédéré turc de Chypre, M. Rauf R. Denktas, j'ai l'honneur d'appeler votre attention et celle des Membres de l'Organisation des Nations Unies sur la note ci-jointe qui révèle le fait que M. Achilleas Spyros Kyprianou, fils du "Président" chypriote grec, est le chef d'une nouvelle organisation clandestine dans la zone de Chypre contrôlée par les Chypriotes grecs.

Il y a lieu de rappeler qu'au moment du prétendu enlèvement d'Achilleas Kyprianou, les adversaires de M. Kyprianou avaient soutenu que cet enlèvement était une ruse pour rehausser le prestige de M. Kyprianou, candidat à la "Présidence". En fait, M. Glafcos Cléridès, qui était son adversaire aux élections, a décidé de retirer sa candidature pour simplifier la situation. Il en est résulté que M. Kyprianou a réussi à devenir le "président" de la communauté chypriote grecque.

Il y a également lieu de se rappeler que le prétendu auteur de l'enlèvement, Vassos Pavlidès, avait alors été grâcié par Kyprianou.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 28 de l'ordre du jour, et comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Nail ATALAY

Représentant

APPENDICE

M. Achilleas Spyros Kyprianou, fils du "Président" chypriote grec, est le chef d'une nouvelle organisation terroriste clandestine dans le sud de Chypre

Le sabotage à la bombe dans la zone de la Base de Dhekelia, en novembre dernier, a été ordonné par Achilleas Kyprianou parce que son père considérait que les Britanniques étaient des amis des Turcs

La communauté chypriote grecque et les observateurs étrangers à Chypre ont été étonnés d'entendre Achilleas Kyprianou, fils du "Président" chypriote grec, M. Spyros Kyprianou, cité à la Cour d'assises de Larnaca, lundi dernier, comme chef d'une nouvelle organisation clandestine du type EOKA-B et comme proche collaborateur de Vassos Pavlidès, alias "Iatros" (docteur), qui avait dirigé la récente rébellion dramatique de prisonniers.

Cette annonce stupéfiante a été faite devant la Cour par M. Zénon Chr. Poyadjis, qui subit actuellement son procès sous l'accusation d'actes de sabotage qui ont eu lieu dans la zone de la Base de Dhekelia, en novembre dernier.

Poyadjis, qui se présente sans avocat, a reconnu avoir placé trois bombes à la Base de Dhekelia, mais il a déclaré au tribunal dans sa plaidoirie que l'ordre de procéder au sabotage lui avait été donné par Achilleas Kyprianou, parce que le père de ce dernier considérait que les Britanniques étaient des amis des Turcs. Il a désigné Achilleas Kyprianou comme étant le "chef" et déclaré que celui-ci était un proche collaborateur de Vassos Pavlidès, "Iatros", qui attend actuellement en prison d'être jugé pour conspiration séditionnelle.

Poyadjis a expliqué que ses relations avec Achilleas Kyprianou remontaient à l'époque où l'archevêque Makarios avait eu sa première crise cardiaque. Il a déclaré :

"Achilleas s'est mis en rapport avec moi et a dit que Makarios ne pourrait plus vivre longtemps et que moi-même et Vassos Pavlidès devrions aider son père à devenir président de façon à lui permettre de porter un coup décisif aux Turcs et à leurs alliés. J'ai accepté d'aider M. Kyprianou à devenir Président pour trois raisons, parce que son fils Achilleas :

- a) M'a dit que c'était son père qui avait essayé de réconcilier l'archevêque Makarios avec Georges Grivas;
- b) M'a assuré que son père unirait le peuple et entreprendrait une nouvelle lutte contre les Turcs;
- c) M'a également assuré qu'il me donnerait un "poste" dès que son père aurait pris le pouvoir."

Il a également expliqué la manière dont il avait organisé deux rencontres entre Achilleas Kyprianou et Vassos Pavlidès, rencontres qui ont eu lieu en sa présence. Les conditions posées par Pavlidès à sa coopération, présentées lors de la première rencontre, étaient que le passé devait être oublié, que le peuple devrait être réellement uni et que la défense devait être renforcée. Lors de la deuxième rencontre, Achilleas Kyprianou a informé Pavlidès que son père avait accepté ces conditions et, depuis ce moment, les deux hommes sont devenus bons amis.

Poyadjis a déclaré au tribunal qu'en septembre 1977, il avait recruté des membres pour la nouvelle organisation clandestine sur l'ordre de Pavlidès et avec l'approbation d'Achilleas Kyprianou. Il a également révélé que l'enlèvement d'Achilleas Kyprianou, le 14 décembre 1977, avait été organisé sur les ordres d'Achilleas lui-même.

A ce moment, le Procureur général est intervenu pour déclarer que la déposition de l'accusé était hors du sujet et qu'il ne devrait pas être autorisé à continuer. Le juge a accepté cette objection, mais il a décidé que l'accusé serait libre de déclarer ce qu'il voudrait lorsqu'il l'interrogerait.

Poyadjis a présenté au tribunal certains documents à l'appui de sa déposition et a demandé la permission de produire d'autres preuves, permission qui lui a été accordée. Le tribunal a également ordonné à la police de restituer à l'accusé le plaidoyer écrit qu'il avait rédigé lorsqu'il était détenu et qui lui avait été enlevé sous prétexte de censure. L'audience a été ajournée à lundi prochain.
